

Sujet: PETITION SAUVONS LE MINISTERE DE LA CULTURE

De: CGT Archives <cgt.archives@culture.gouv.fr>

Date: Thu, 13 Mar 2008 20:46:28 +0100

Pour :: (Suppression de la liste des destinataires)

**CGT-Culture - CFDT-Culture - CFTC-Culture - SNAC FSU - SNAC-FO - SUD-Culture
UNSA-Culture**

PETITION NON A LA RGPP , OUTIL DU SACCAGE DU SERVICE PUBLIC !

Ne nous y trompons pas, la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) est bien un outil de détérioration et de privatisation des services publics. En ce qui concerne la Culture, première cible de ces attaques, nous sommes face à une volonté politique de mettre fin à l'exception culturelle à la française, comme le recommande la directive européenne sur les services (AGCS) qui veut que la Culture soit une marchandise comme une autre.

Le gouvernement cherche à détruire le Ministère de la Culture en tant que tel, en amputant ses missions, les moyens de son action et en supprimant des services et des postes sous couvert de réorganisation administrative.

Aussi, avec l'ensemble des organisations syndicales du MCC signataires, nous nous prononçons :

- Contre une RGPP, qui au nom de la diminution du déficit budgétaire n'est qu'un instrument de réduction drastique de l'intervention de l'Etat dans les politiques publiques,
- Contre les projets de lois ouvrant le recours aux entreprises d'intérim et la possibilité de licencier des fonctionnaires dans le cadre des restructurations, visant la précarisation accrue des emplois et à remettre en cause le Statut général,
- Pour l'augmentation des budgets publics dévolus à la Culture, et en premier lieu celui de l'Etat,
- Contre les politiques d'externalisation et de privatisation, et contre la création de filiales notamment à l'INRAP, la RMN et au CMN,
- contre une nouvelle vague de transfert aux collectivités territoriales des Monuments, étendue aux Musées Nationaux
- Contre la remise en cause de l'inaliénabilité des collections publiques, prévue par le projet de loi Mancel,
- Pour le maintien d'un Ministère de la Culture en tant que tel,
- Pour des directions d'administration centrale maintenues et renforcées dans leurs missions,
- Pour le développement des missions et des moyens accordés aux services déconcentrés (DRAC SDAP) véritables outils des politiques publiques culturelles sur l'ensemble du territoire.

Les organisations syndicales invitent tous les agents à signer cette pétition et à participer au rassemblement du 21 février 2008 aux Palais Royal (Colonnes de Buren) à partir de 13h pour soutenir les délégations syndicales.

PETITION NON A LA RGPP, OUTIL DU SACCAGE DU SERVICE PUBLIC

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
QUALITE :
SIGNATURE :

PETITION A RETOURNER

Par courrier : C.G.T. Archives de France - 56 rue des Francs-Bourgeois 75003 paris

Par fax : 01 40 27 63 66

Par messagerie électronique : cgt.archives@culture.gouv.fr
